

MAGA'ZIMM

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 04 - OCTOBRE 2015



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,
chers concitoyens,

Plutôt que de grands discours, j'ai voulu appliquer à l'échelle de notre village des solutions qui permettent de réaliser de véritables économies tout en offrant aux entreprises locales des commandes publiques dont elles ont le plus grand besoin.

Le programme de réfection de la voirie se poursuit. Le chantier des cottages du vert coteau est en cours ; il est complété par des travaux d'entretien moins lourds, tels ceux de l'impasse du ruisseau et de la rue de la colline, qui prolongeront la durée de vie de nos voiries.

Le programme de renouvellement des lampadaires permettra à son achèvement d'ici 2 ans de réduire la consommation électrique d'environ 30%.

Les compétences de nos services techniques sont optimisées ; outre leurs habituels travaux de fleurissement et d'entretien général, ils assument en régie des travaux qui jusqu'à présent

étaient sous-traités. Le crépissage du mur du cimetière côté ouest, la pose d'un gazon synthétique sur le talus de l'aire de jeu qui augmente le potentiel de cet aménagement, le remplacement des têtes de lampadaires en sont les exemples les plus marquants.

En ce qui concerne l'urbanisme, je me dois d'apporter la précision suivante. La possibilité de construire des toits plats végétalisés est une simple transcription dans notre Plan Local d'Urbanisme des dispositions de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 qui autorisent ces constructions dans le cadre du développement durable. Chacun peut se faire son opinion sur leur esthétique, mais elles feront dorénavant partie de notre diversité architecturale.

Un petit mot encore sur les vertus d'une cohabitation pacifique dans notre village. C'est un sujet récurrent et malgré les recommandations dans ce domaine, des efforts sont encore nécessaires.

Ainsi, je ne comprends pas la persistance de certains à laisser la végétation envahir le domaine public, principalement les trottoirs, ce qui oblige les piétons à descendre sur la route. C'est un manque de civisme élémentaire.

Autre sujet de plus en plus préoccupant, les personnes qui laissent leurs chiens aboyer pendant leur absence,

parfois des journées entières. Ces nuisances sonores représentent un réel supplice pour le voisinage. Faut-il rappeler que l'éducation des animaux domestiques incombe à leurs maîtres !

Nous allons aussi progresser avant la fin de cette année dans la gestion du stationnement sur les trottoirs afin de sécuriser le passage des piétons.

Dans les rues Louis Pasteur, Dietwiller et rue de l'Ecole, des places de stationnement seront matérialisées au sol, dont le nombre a été optimisé. A l'issue de leur mise en oeuvre, le stationnement en dehors de ces emplacements sera verbalisé.

Les négociations sont aussi en cours avec les commerçants pour trouver un juste équilibre entre le soutien au commerce local et le droit des piétons et des cyclistes à utiliser les voies qui leur sont réservées.

Je tiens enfin à remercier ceux qui auront contribué à l'élaboration de ce MagaZim.

En cette période politique et économique difficile, la gestion des dossiers n'en est que plus ardue, mais la motivation de la défense de l'intérêt général transparaît au travers des différents articles, je citerai plus particulièrement le sujet traitant de l'école (voir tiré à part).

Bonne lecture à tous.

Votre Maire,
Philippe STURCHLER



ACTUALITÉS

PLEIN PHARE SUR NOS LUMINAIRES

Notre campagne pour la rénovation de notre éclairage public se poursuit.



L'hiver dernier, nous avons changé les têtes des candélabres place de la Mairie. Nous avons opté pour une technologie traditionnelle avec des ampoules au sodium haute pression de 70 watts. Cette voie nous a permis de préserver le style des candélabres. Ultérieurement, nous pourrions sans doute remplacer les ampoules SHP par des LEDs. Ces ampoules existent déjà chez un fournisseur à Mérignac, mais sont encore onéreuses.

Vous avez sans doute pu voir rue de l'École un essai avec des têtes de mats LEDs. Nous avons prospecté à travers la France entière. Les techno-

logies LEDs se développent très vite. Les retours d'expériences sont positifs en termes d'économies d'énergie et de qualité d'éclairage. Nous sommes en contact depuis un an avec Luxener qui vient de signer avec la SNCF et des sociétés d'autoroutes pour ce type de produit et avec CKD.

Nous faisons un essai avec CKD, entreprise locale, qui propose des produits Philipps et Eclatec. Ces produits sont fabriqués en France, le premier dans les Alpes et le second à Maxeville (Nancy). La puissance et la couleur de l'éclairage sont réglables. Nous pourrions même avoir une phase d'éclairage plus doux en pleine nuit.

La durée de vie d'une platine LEDs est d'au moins 15 ans. L'entretien se limiterait donc à un simple nettoyage périodique du verre. D'après les retours d'expérience que nous avons glanés à travers le pays, le retour d'investissement est très rapide.

Nous comptons en équiper un quartier ou une rue dans les prochains mois. L'installation se fera en régie, assistée par le technicien de l'entreprise.

L'ENTRETIEN DE NOS RUES

Comme l'an passé, nous avons organisé une campagne d'entretien de chaussées. Les enrobés subissent des agressions quotidiennes amplifiées par les aléas climatiques. Le revêtement se fissure, se lézarde et finit par laisser apparaître un nid de poule si on ne vient pas à son secours. Différentes techniques existent et nous avons retenu celle dite du point à temps manuel. Elle est

la plus adaptée à notre cas de figure. Cela consiste à joindre avec une émulsion de bitume et poser des gravillons sur les surfaces incriminées.

L'axe très fréquenté de la rue de Bruebach et les rues du Clauser 2 ont ainsi été traitées.

A Zimmersheim, il existe des rues qui ne connaissent pas le confort des chaussées recouvertes d'enrobés. Ainsi la rue de la Colline et l'impasse du Ruisseau n'avaient pas de revêtement. Un simple fraisât évitait la boue dans le chemin. Le fraisât bitumeux de route est le produit du rabotage des enrobés des chaussées.

Pose et compactage du bicouche, le 2 octobre. Nous avons recouvert ces chemins d'un enduit bicouche bitumeux. L'ESB est, comme énoncé dans sa nomenclature, composé de deux couches de gravillonnages liées avec une émulsion. Il est ensuite compacté à la machine. Cette technique est bien moins onéreuse qu'un enrobé classique. Elle est couramment utilisée en montagne.



DU NOUVEAU À L'USZE

La parité n'est plus seulement de mise au conseil municipal !

L'USZE a depuis cette année une équipe de seniors féminines (16 ans révolus), entraînée par M. Dominique SARACENO. Les résultats de début de saison sont très encourageants !

En Championnat, 1-1 contre Kaysersberg lors du premier match et victoire 3-0 contre Muespach lors du second match. Victoire au 1er tour de la Coupe d'Alsace : 5 à 1 contre Muespach.

Pour les intéressées : entraînements tous les lundis et mercredis soir. Pour les plus jeunes, l'USZE recrute également.



Vous pouvez vous renseigner auprès du Président des Jeunes M. Christian Schwarzentruher ou auprès des entraî-

neurs, présents au bord des terrains tous les mercredis après-midi à Zimmersheim.

NOUVEAU SITE INTERNET

Après le vin bourru, mais avant le Beaujolais nouveau ! Le nouveau site de la commune de Zimmersheim est arrivé. A consommer sans modération ! Vous y trouverez bien sûr des informations sur le village et des liens utiles pour vos démarches administratives. Une nouvelle rubrique - ACTUALITES - fait son apparition pour vous informer sur ce qui se passe ou s'est passé dans la commune : travaux, animations, vie associative, école...avec textes et photos.

Dans les brèves, ce sont toutes les informations du quotidien : publications légales importantes, agenda des manifestations, expositions... Avec en téléchargement les affiches ou documents à visualiser. Si vous souhaitez y faire figurer une info, vous pouvez envoyer un fichier PDF et un petit texte explicatif à l'adresse suivante :

mairie@zimmersheim.fr

Dans l'espace - INFOS PAR EMAIL - vous pouvez nous communiquer votre adresse de messagerie électronique.



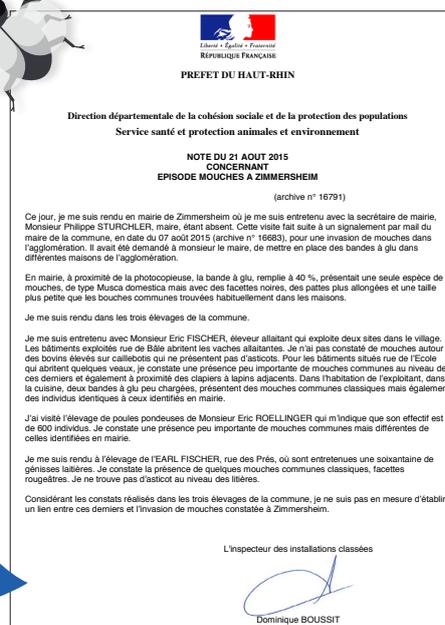
Ainsi, les informations importantes vous seront envoyées directement par email. Adaptatif, le site est consultable depuis votre Smartphone ou votre tablette tactile.

Bonne navigation !

LES MOUCHES



À la suite de nombreuses plaintes concernant la prolifération de mouches dans certains quartiers de notre village nous avons sollicité les services de l'État pour établir un constat sur les causes de ce phénomène. À la lecture de ce document il apparait clairement que ce ne sont pas les exploitations agricoles qui sont responsables de cette situation. Nous avons demandé à ce service de poursuivre les investigations nécessaires pour en déterminer l'origine afin que nous puissions prendre des mesures pour y remédier.



En téléchargement sur le site www.zimmersheim.fr

CADASTRE

Vous l'avez certainement remarqué.

Depuis quelques mois, les géomètres du cadastre arpentent nos rues et nos campagnes...



REMANIEMENT DU CADASTRE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de ZIMMERSHEIM (sections AB-AE-AH-AI-AK-AL-AN-AO-AR-AT) sont informés que les résultats provisoires du remaniement du cadastre (première tranche) leur seront communiqués.

À cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance du nouveau plan cadastral qui sera déposé à la mairie de la commune de ZIMMERSHEIM du 21 octobre au 21 novembre 2015 (inclus), la consultation est possible pendant les heures d'ouverture de la mairie.

En outre, le géomètre se tiendra à leur disposition pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites du vendredi 20 novembre 2015 au samedi 21 novembre 2015 (inclus). Cette réception aura lieu de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

En téléchargement sur le site www.zimmersheim.fr

, le

Le mai-

LES CHATS ERRANTS



Cela fait quelques temps que nous constatons un nombre plus en plus élevé de chats «sans domicile fixe» dans nos rues.

Sans vouloir polémiquer sur les nombreuses raisons de cet essor, nous allons tenter de ralentir, voire stopper la prolifération de ces petits minous.

En effet, une action va être très rapidement entreprise. Elle se fera en partenariat entre la commune, la S.P.A et une association zimmersheimoise (tout un chacun peut y adhérer gratuitement, il suffit de m'appeler au 06 63 56 40 22).

En résumé, il s'agit de trapper les chats libres et de les faire stériliser, castrer et osculter par un vétérinaire par le biais de la S.P.A. Vous serez prévenus de chaque intervention de «trappage» afin que vous puissiez garder vos chats à l'abri...

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Sandrine KITTLER WALCH

CULTURE & ANIMATION

Pour la saison 2015 - 2016, la Commune a signé un deuxième partenariat avec la Filature de Mulhouse.

LA FILATURE
SCÈNE NATIONALE ■ MULHOUSE

Certains d'entre vous ont déjà profité l'an dernier de tarifs attractifs sur certains spectacles. Pour cette nouvelle année la commission culture vous propose 4 spectacles :

MY ROCK

10 Décembre 2015 à 20h30

(15 places disponibles)

Spectacle de danse contemporaine. Chorégraphe Jean-Claude Gallotta. Treize séquences dansées s'enchaînent. Douze danseurs en écrivent les gestes, le plus souvent en duo. De quoi goûter la danse dont le jeu d'élan, de suspension, puis de courses défient la fuite du temps, en retenant un souffle de jeunesse.

EXTENSION

6 Février 2016 à 17 heures

(15 places disponibles)

Cirque jeune public dès 6 ans

SUPER SUNDAY

18 mars 2016 à 20 heures

(20 places)

Cirque. Un spectacle véritablement impressionnant. Venus du froid, les Finlandais de la Race Horse Company font vite monter la température ...

LES ARMOIRES NORMANDES

25 mai 2016 à 20 heures

(10 places)

Théâtre - Metteur en scène Jean Christophe Meurisse / Troupe des chiens de Navarre.

On ne se risquera pas à résumer ce qui se passe dans les «armoires normandes». Trop de fous rires en perspective !

TARIFS :

les moins de 30 ans 10 euros la place
les autres 15 euros la place.

Les réservations se font à la mairie au plus tard 1 mois avant le spectacle

INFOS DIVERSES

POUR LES CINÉPHILES :

La Passerelle à Rixheim propose des séances de cinéma à 5 euros. Il suffit d'acheter 5 places. Les films sont récents, pas de problème de parking. La programmation se fait à la quinzaine. Sur le site www.la-passerelle.fr vous pouvez télécharger les programmes.

LES AÎNÉS - PLUS DE 71 ANS

Le repas de fin d'année aura lieu le 10 janvier 2016. Malheureusement nous ne pouvons pas le faire en décembre, la salle polyvalente étant occupée pour les élections régionales.

PIQUE NIQUE À L'ARBORETUM

En ce qui concerne le pique nique du 5 juillet prévu à l'Arboretum, nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'étaient inscrites.

Le Préfet du Haut-Rhin, la veille, recommandait d'annuler les manifestations en plein air pour cause de canicule. Tout le monde était conciliant et a compris que reporter ce pique nique à une date ultérieure était une bonne chose.

Encore merci pour votre compréhension ; sachez que ce n'est que partie remise.

AGENDA

2015

Mardi 03/11/2015 :

Le rendez-vous du mois / ACL
La Corse par Adrien Voeglin

Dimanche 15/11/2015

Concert orgue et flûte à bec
Eglise de Zimmersheim à 17h00

Samedi 28/11/2015 :

Marché de Noël / ACL de 14H à 19H

Samedi 05/12/2015 :

Fête de St-Nicolas / ACL à 16H00
+ Défilé de lampions au profit du Téléthon

Dimanche 06/12/2015 :

Elections régionales (1^{er} tour) de 8H à 18H

Vendredi 11/12/2015 :

Concert de Noël de la Pastourelle
Eglise Notre Dame de l'Assomption à 20H30

Dimanche 13/12/2015 :

Elections régionales (2^{ème} tour)
8H00 à 18H00

2016

Samedi 09/01/2016 : Vœux du Maire

Dimanche 10/01/2016 : Fête des Aînés

Du 06/02/2016 au 12/02/2016 :

Marché de Gutenberg – ACL

Samedi 05/03/2016 : Bal de Carnaval

Samedi 19/03/2016 :

Marche d'orientation – ACL

HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

Lundi : de 10h à 12h

et de 14h à 16h

Mardi : de 14h à 19h

Mercredi et Jeudi :

de 14h à 16h

Vendredi : de 11h à 14h

Mairie de Zimmersheim

8 rue de l'École

03 89 44 22 61

mairie@zimmersheim.fr